



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dangerosité du vapotage

Question écrite n° 29006

Texte de la question

Mme Michèle Victory attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la potentielle dangerosité liée à l'utilisation des cigarettes électroniques et donc à la technique dite de vapotage, en ces temps d'épidémie de covid-19. Les risques de transmission du virus par ce biais s'avèrent très élevés de par l'action même qui consiste à recracher la fumée-vapeur composée d'une multiplicité de gouttelettes d'eau. Aussi, elle souhaiterait que soient portées à sa connaissance les informations dont dispose le ministère sur cette pratique qui pourrait constituer un frein à la maîtrise de la propagation du virus.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Victory](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29006

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3105

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)